

SUICIDE D'UN INGÉNIEUR AU QUÉBEC

Alain Pomerleau



Pomerleau
M. Alain
1970 - 2020

Subitement à son domicile de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1 février 2020, à l'âge de 49ans, est décédé Alain Pomerleau, Fils de Roger Pomerleau et Rollande Lague. Homme d'affaire de st-Jean-sur-Richelieu.

Il laisse dans le deuil son fils Vincent Pomerleau (Émilie Benoit), son frère Yannick Pomerleau (Audrey Roseberry) son neveu et sa nièce Anthony et Sarah-Maude Pomerleau et, ses oncles et tantes, de nombreux cousins, cousines, son ancienne conjointe Johanne Fortin, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie au:

Complexe funéraire
Brome Missisquoi
402, Rue de la Rivière
Cowansville, J2K 1N3
450-266-6061
complexefuneraire.ca

le samedi 15 Février 2020 à compter de 9h30, suivie d'une célébration en sa mémoire à 11am au complexe même.

En sa mémoire un don à la Fondation prévention suicide serait apprécié par la famille.
<http://cpshy.qc.ca/>

MOURIR POUR ÊTRE ENTENDU

Entre la mise sous tutelle de l'OIQ en 2016, la réforme du code des professions en 2017 au Québec et l'abolition de la tutelle de l'OIQ en 2019, nombre d'ingénieurs et de professionnels se sont donné la mort ou ont vu leurs carrières détruites partout au Québec, et dans une omerta totale. C'est le suicide d'un éminent ingénieur le 1^{er} février 2020 qui, peu à peu, délie les langues. Face aux restructurations autoritaires et aux guerres de pouvoir, certains osent enfin briser le silence et porter plainte. Des témoignages effrayants pour l'avenir des professionnels au Québec.

Suite au suicide d'un ingénieur d'expérience M. Alain Pomerleau 50 ans en février 2020, dans la ligne de mire du CIP, le comité d'inspection professionnelle de l'OIQ, un an après la levée de la tutelle entre 2016 et 2019 de l'Ordre des ingénieurs du Québec, cet événement soulève nombre de questionnements chez la communauté des 55 disciplines des 46 Ordres professionnels au Québec : ingénieurs, médecins, notaires, avocats, psychologues, vétérinaires... Il est déplorable de constater que malgré les nombreuses tentatives de sonner l'alerte chez le gouvernement, l'OIQ et plusieurs Ordres au Québec, aucune réponse ou réaction même d'empathie, n'a produit de résultat. Donc, mourir pour être entendu ne semble pas être la solution.

Loin de susciter des questionnements, un an après la levée de la tutelle, le suicide de M. Pomerleau ne semble pas avoir calmé les ardeurs de l'OIQ et d'autres ordres professionnels dans la culture d'abus de pouvoirs des Ordres.

Chez les ingénieurs et de nombreux professionnels au Québec c'est la consternation. Non seulement par le suicide déplorable de M. Pomerleau mais également par l'indifférence et l'inaction du gouvernement, de l'OIQ et des Ordres. Les Ordres prétendent qu'ils agissent au nom de la protection du public. Cependant, plusieurs professionnels comme M. Pomerleau, prétendent qu'il n'en est rien et sous les abus de pouvoirs, l'absence d'écoute et de justice naturelle, ces professionnels voient leurs carrières détruites et en arrivent au geste ultime du suicide.

Comment se peut-il que ce suicide et tellement de carrières détruites n'aient suscité aucune enquête?

Quelques professionnels ont donc décidé de créer l'UPQ l'Union des professionnels du Québec www.upq.legal pour la défense des droits et libertés des professionnels au Québec face aux Ordres professionnels, les CIP et les syndicats dans le cadre des inspections professionnelles.